



GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DU CRU BANYULS ET DES ALBERES

B.P. 67 Route des Mas Z. A. – 66651 BANYULS SUR MER CEDEX – Tel : 04.68.88.12.50 – email : gdacb@wanadoo.fr

Portable : 06 09 75 33 40

Banyuls sur Mer, le 09 juillet 2025

Le Président du GDA
Jean-Louis BERTA

Monsieur Antoine PARRA
Président de la Communauté de
Communes Albères - Côte Vermeille
66700 Argelès Sur Mer

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION 2025

Monsieur le Président,

Vous remerciant une nouvelle fois pour la subvention de 31 000 euros accordée en 2024, nous sollicitons aujourd'hui vos services pour le renouvellement de la subvention en 2025.

Cette aide financière est indispensable au bon fonctionnement de notre structure et à l'accompagnement technique des agriculteurs du secteur. Elle permet la diffusion d'un conseil agricole adapté aux différents enjeux de notre territoire.

Vous trouverez ci-joint le rapport d'activité de l'année 2024. Nous vous transmettrons les documents comptables de l'année écoulée ainsi que le budget prévisionnel 2025. Vous retrouverez un plan d'action pour l'année 2025 et à venir.

Vous en souhaitant bonne réception, et vous remerciant de toute l'attention accordée à notre organisme agricole.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en nos plus sincères salutations.

Le Président du GDA, Jean-Louis Berta

GDA Cru Banyuls / Albères
Route des Mas - BP 67
66651 BANYULS SUR MER CEDEX
Tél. 04 68 88 12 50

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20250915-DL2025-0187-DE
Date de télétransmission : 17/09/2025
Date de réception préfecture : 17/09/2025

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

Millésime 2024



SOMMAIRE

PARTIE I - PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET MODE DE FONCTIONNEMENT

1. Objectifs du GDA	2
2. Principales missions du GDA	2
3. Moyens de diffusion de l'information	3
4. Périmètre d'action du GDA	3
5. Membres du GDA	3
6. Public concerné	4
7. Le personnel du GDA	4
8. Financement de la structure	5

PARTIE 2 - ACTIONS DU GDA EN 2024

1. Gestion et fonctionnement du GDA.....	8
2. Appui technique aux agriculteurs et diffusion des informations.....	9
3. Echanges techniques et documentation.....	10
4. Observations sur le vignoble.....	11
4.1. Références techniques.....	11
4.2. Observation des stades phénologiques et de l'état sanitaire	11
4.3. Lutte contre la Flavescence Dorée	15
4.4 Prospection Xylella fastidiosa.....	16
4.6. Contrôles de maturité	17
4.7. Calamités agricoles	18
4.8. Vente de la propriété SORBON par la CEN	18
5. Recherche de techniques alternatives de travail du sol sur le cru Banyuls.....	18
5.1. Aménagement foncier et mécanisation à travers le projet « Coteaux pentus ».....	19
5.2. Rapprochement avec d'autres vignobles de montagne.....	20
6. Projets de développement de luttes biologiques contre les ravageurs de la vigne.....	20
6.1 Lutte contre l'Eudémis par confusion sexuelle	20
6.2 Lutte contre le vespère	21
7. Réunions diverses	22
7.1. Mise en œuvre du plan d'action sur le bassin versant du Val Auger	22

PARTIE I - PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET MODE DE FONCTIONNEMENT

1. Objectifs du GDA

Le Groupement de Développement Agricole du Cru Banyuls et des Albères a pour objet exclusif :

- D'associer les agriculteurs à la recherche appliquée,
- De diffuser parmi les agriculteurs les connaissances nécessaires à l'amélioration des techniques de production agricole, des conditions de gestion des entreprises et groupements agricoles et des structures économiques de production et de vente, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs et de leur famille.
- De faire prendre conscience aux agriculteurs et aux organisations professionnelles agricoles des problèmes techniques, économiques et sociaux dont la solution intéresse l'avenir du secteur.

2. Principales missions du GDA

Afin de répondre à l'attente des agriculteurs, le GDA a mis en place depuis 1983 différentes missions concrétisées chaque année par des actions prioritaires :

- *Assurer une animation agricole du territoire*

Le GDA est l'interface technique entre la profession agricole locale et les structures territoriales. Sa présence permet d'avoir un interlocuteur premier pour tout projet agricole du territoire. Le GDA travaille en liens étroits avec la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales, le Syndicat des vignobles de la Côte Vermeille, les collectivités territoriales et les pouvoirs publics.

- *Lutter contre les maladies et ravageurs de la vigne*

De l'expérimentation, une observation permanente et des liens entretenus avec des structures de recherche et d'amélioration de la culture de la vigne permettent de mieux connaître les maladies et les solutions pour s'en protéger.

- *Améliorer la productivité.*

Il s'agit de diffuser aux agriculteurs les bonnes pratiques et recommandations afin de diminuer les coûts de production. Grâce au lien créé avec les agriculteurs, le GDA accumule les références techniques spécifiques au secteur et peut ainsi les retransmettre.

- *Améliorer la qualité du raisin.*

Le GDA travaille à la diffusion d'un matériel végétal de qualité. Il adapte son conseil technique aux bases des cahiers des charges des appellations et particulièrement au respect des rendements plafonds.

- *Adapter les méthodes culturales aux enjeux environnementaux et à la préservation du paysage.*

A travers ses recherches, études, conseils, le GDA prône une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Il avertit les agriculteurs des évolutions réglementaires sur l'utilisation des produits phytosanitaires. Le GDA bénéficie d'un agrément au conseil à l'utilisation de produits phytosanitaires délivré par l'état.

Le GDA accompagne les projets permettant la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité.

Le GDA accompagne également les projets de diversification agricole, de coupures agricoles de combustibles.

- Tenir compte du risque pour la santé des agriculteurs.

Le GDA recherche et préconise des solutions techniques moins risquées pour la santé des agriculteurs (ergonomie, alternative aux pesticides).

- Être ouvert aux autres vignobles, aux nouvelles techniques.

Le GDA entretient une veille permanente sur les autres vignobles, notamment en ce qui concerne la viticulture de montagne. Un partenariat scientifique est recherché à travers chaque projet travaillé.

- Lutter contre la déprise agricole, favoriser la transmission des exploitations.

Le GDA accompagne la profession afin de trouver des solutions.

- Accompagner les viticulteurs à adapter leurs pratiques face au changement climatique

Le GDA accompagne le plan de relance du Cru sur le volet technique et participe à la mise en place des études climatiques. Le GDA effectue aussi un suivi de parcelles d'adaptation par les nouveaux cépages tolérants aux maladies ou résistant à la sécheresse.

3. Moyens de diffusion de l'information

L'appui technique et la diffusion d'informations sont d'une importance majeure. Les principaux moyens mis en œuvre sont les entretiens sur rendez-vous, les réunions d'informations collectives, les démonstrations, les bulletins d'information collectifs, les formations et une page Facebook (<https://www.facebook.com/gda.crubanyulsalberes.1>).

4. Périmètre d'action du GDA

L'action du GDA couvre depuis 2009 les communes de Cerbère, Banyuls sur Mer, Port-Vendres, Collioure, Argelès sur Mer, Saint André, Palau del Vidre, Saint Génis des Fontaines, Montesquieu, Villelongue dels Monts, Laroque des Albères, Sorède.

5. Membres du GDA

Comme dans tout syndicat professionnel, les décisions importantes sont validées en assemblée générale, composée en l'occurrence d'agriculteurs. L'adhésion est fixée exceptionnellement à 25 euros par an. Elle est gratuite pour les jeunes agriculteurs installés depuis moins de 3 ans.

En 2024, le GDA du Cru Banyuls et des Albères a compté 41 agriculteurs adhérents.

Le Conseil d'Administration administre les affaires syndicales. Il est composé de 11 membres agriculteurs et d'un représentant de la Communauté de Communes Albères/Côte Vermeille.

NOM, PRENOM, IDENTITE	FONCTION	ADRESSE
MEMBRES DU BUREAU		
BERTA Jean-Louis Viticulteur	PRESIDENT	Mas Paroutet 66650 BANYULS/MER
BATAILLON Jean Marc Viticulteur	SECRETAIRE	Mas Vermell, Le Roua Bas 66700 ARGELES/MER
RIBAS Gilles Viticulteur	TRESORIER	30 rue Rode 66650 Banyuls sur Mer
KESTELOOT Florian Viticulteur	TRESORIER ADJ.	34 bis rue de Madeloc Cosprons 66660 Port-Vendres
MEMBRES		
ALBERT Philippe Viticulteur		Chemin Antonin 66650 Banyuls sur Mer
CATHALA Jean-Christophe Viticulteur		2 rue du Puig Carroig, Lot. de la Soulane 66290 CERBERE
CENTENE André Viticulteur		Mas Parer 66650 BANYULS/MER
BARNADES Pierre Viticulteur		34 rue Richelieu 66 650 Banyuls-sur-mer
ROQUE Georges Viticulteur		5 carrer del Pardal 66650 BANYULS/MER
CANTIE Vincent Viticulteur		10 rue Berthelot 66190 COLLIOURE
BORRAT Olivier Oléiculteur		Mas Reig 66650 Banyuls sur mer
LLOBET GUY Maire de Collioure, représentant communauté de communes		Mairie de Collioure, 3 rue de la République 66190 Collioure

6. Public concerné

Outre les adhérents du GDA ayant accès à des prestations individuelles, tous les agriculteurs du secteur Albères-Côte Vermeille bénéficient des services rendus par le GDA. On citera le travail du GDA sur des projets agricoles d'intérêt collectif et sa participation à la rédaction de notes techniques départementales (avertissements agricoles et informations techniques de la Chambre d'Agriculture).

Bien que les compétences techniques du conseiller agricole du GDA soient essentiellement viticoles, le GDA peut animer des projets touchant d'autres filières. De 2017 à 2019, le GDA a par exemple travaillé sur le projet d'agro-pastoralisme regroupant viticulteurs, oléiculteurs et éleveurs.

Le GDA oriente les différents porteurs de projet vers les organismes compétents en fonction des filières.

7. Le personnel du GDA

Claire Pou occupe le poste de conseillère agricole à plein temps au sein de la structure.

Stagiaire 2024

Pour le millésime 2024, la conseillère agricole est accompagnée d'Antoine Vandamme, stagiaire en alternance.

Un poste d'assistant à temps partiel avec mise à disposition pour la moitié de son temps de travail est prévu dans le budget du GDA.

Ce poste n'a pu être pourvu en 2023. Le GDA a donc reversé la moitié du coût de ce poste au Syndicat des vignobles de la Côte Vermeille.

8. Financement de la structure

Le bilan comptable 2024 :

Bilan récapitulatif

	31/12/2024	%	31/12/2023	%
BILAN ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE	29 430	17,80	33 790	19,65
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	13 411		18 235	
Immobilisations financières	16 019		15 556	
ACTIF CIRCULANT	135 881	82,20	138 147	80,35
Stocks et En-cours				
Avances et acomptes versés				
Clients	1 321		8 981	
Autres créances	24 352		15 812	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	110 209		113 353	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Autres comptes				
TOTAL	165 311	100,00	171 937	100,00

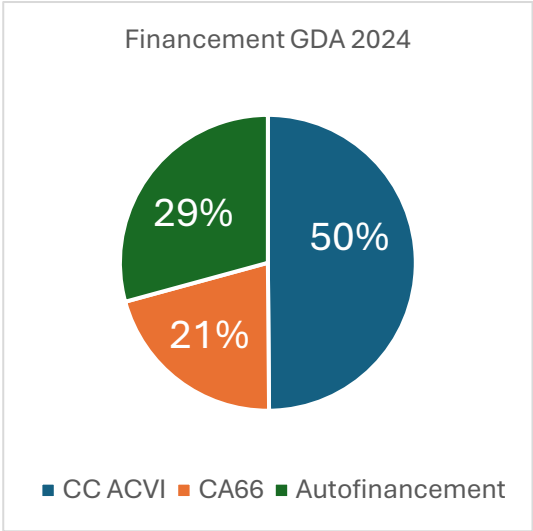
	31/12/2024	%	31/12/2023	%
BILAN PASSIF				
RESSOURCES PROPRES	152 545	92,28	156 297	90,90
Capital	156 297		154 953	
Réserves				
Résultat de l'exercice	-3 752		1 344	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Comptes courants d'associés				
Autres fonds propres				
PROVISIONS RISQUES & CHARGES				
EMPRUNTS				
DETTES	12 767	7,72	15 640	9,10
Fournisseurs	7 109		5 107	
Avances & acomptes				
Dettes fiscales & sociales	5 658		10 532	
Autres dettes				
Découverts				
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
Autres comptes				
TOTAL	165 311	100,00	171 937	100,00

Remplacement voiture dans les immobilisations, amortissement sur 5 ans valeur : 21 953,00€

Analyse du bilan

	au 31/12/2024	au 31/12/2023
EMPLOIS		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	26 780	26 780
Immobilisations financières	16 019	15 556
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		
Total Brut (1)	42 799	42 335
RESSOURCES		
Capital et réserves	156 297	154 953
Rétention de résultat	13 369	8 545
Résultat	-3 752	1 344
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges		
Comptes courants d'associés		
Total Capitaux Propres (2)	165 914	164 842
FONDS DE ROULEMENT PROPRE (2) - (1)	123 115	122 507
Emprunts et dettes assimilées		
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	123 115	122 507
Stocks		
Créances clients	1 321	8 981
Autres créances	24 352	15 812
Comptes de régularisation		
Stocks et créances (3)	25 673	24 793
Dettes fournisseurs	7 109	5 107
Dettes fiscales et sociales	5 658	10 532
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
Total Dettes (4)	12 767	15 640
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (3) - (4)	12 906	9 153
Trésorerie active	110 209	113 353
Trésorerie passive		
TRESORERIE	110 209	113 353

Part représentée par les différentes sources de financement :



CC ACVI	25901,62	50%
CA66	10846,66	21%
Autofinancement	15185,68	29%
Total	51933,96	100%

Ces sources de financements permettent la réalisation des différentes actions du GDA :

Sources de financement	Subvention de la Communauté de Communes	Subvention de la Chambre d'Agriculture	Financements des projets, formation	Agriculteurs (cotisations, prestations spécifiques)
Actions financées	- Une partie du temps passé au conseil individuel ; - Temps passé à la gestion administrative ; - Une partie des charges de fonctionnement ; - Une partie du temps passé aux projets.	- Temps passé aux observations de terrain ; - Temps passé au conseil collectif ; - Une partie du temps passé aux projets ; - Une partie des charges de fonctionnement ; - Temps passé à certaines actions de soutien aux agriculteurs (intempéries, dégâts de gibier...) et suivi d'installation JA.	- Une partie du temps passé aux projets et charges de fonctionnement liées.	- Une partie du temps passé au conseil individuel ; - Temps passé à des prestations directes.

Partie 2 – Actions du GDA en 2024

1. Gestion et fonctionnement du GDA

Les tâches administratives

- Travail administratif général
- Suivi et saisie comptable
- Gestion des adhésions
- Gestion des commandes groupées
- Gestion du référentiel de certification QUALISUD pour l'agrément au conseil à l'utilisation de produits phytosanitaires

Les commandes groupées concernent deux types de fourniture :

Les commandes de matériel de lutte contre le Vespère :

Cela fait 15 ans que la lutte contre le vespère (*Vesperus Xatarti*) est organisée sur le cru Banyuls et sur quelques autres secteurs sensibles du département (Agly-Fenouillèdes principalement).

Le principe de cette lutte biologique repose sur l'attraction sexuelle par phéromones. Le GDA réalise chaque année des commandes groupées de matériel de lutte. Après une défaillance en 2015 du matériel fourni, le GDA a choisi de ne pas fournir de matériel en 2016. En 2017, le GDA choisit de refaire confiance au fournisseur qui certifie que le processus de fabrication sera contrôlé à toutes les étapes et de reprendre la commande groupée de matériel.

L'organisation des commandes groupées s'est tenue de la même manière qu'à l'accoutumée, 25 producteurs bénéficiaires pour plus de 500 capsules, soit l'équivalent de 125 hectares concernés.

Les commandes de greffons :

Comme chaque année, le GDA a organisé pour les viticulteurs une commande groupée de greffons.

Ce matériel végétal provient de « l'unité bois et plant » de la Chambre d'Agriculture de l'Aude et de l'ENTAV. Les vigneron ont l'assurance d'avoir un matériel végétal de qualité provenant de vignes mères certifiées.

La méthode de greffage en fente est encore largement utilisée sur le Cru Banyuls. C'est une méthode qui se perd dans la profession viticole, mais qui reste malgré tout encore très adaptée au Cru Banyuls, par ses particularités techniques, climatiques et pédologiques.

En 2022, la commande globale des viticulteurs du Cru fut de 6405 greffons à 2 yeux.

Le cépage Grenache Noir, traditionnellement cultivé sur le Cru, reste le plus demandé. Les autres cépages commandés furent Syrah, Carignan, Mourvèdre, Vermentino, Grenache blanc et Grenache Gris.

Les clones fournis aux viticulteurs sont des clones qualitatifs à niveau de production modéré.

En 2024, les producteurs ont été mis en contact directement avec l'atelier bois et plants de la Chambre d'Agriculture de l'Aude (11) afin de pouvoir passer leurs commandes habituelles.

La coordination

La conseillère agricole, assure la coordination au sein du GDA (recherches de financements, réalisation des rapports, organisations des réunions, propositions et mise en place des plans d'action). Le GDA a organisé son Assemblée le 07 août 2024.

Le GDA est en collaboration constante avec le Syndicat de cru. Le bureau du conseiller est installé dans les locaux du syndicat, au Mas Reig, Banyuls-sur-Mer. Par ailleurs, le conseiller est pleinement impliqué dans la préparation puis la mise en œuvre du Plan de Relance du Cru Collioure-Banyuls.

L'entretien du matériel

Les employés du GDA sont également chargés de l'entretien des locaux et du matériel du GDA.

2. Appui technique aux agriculteurs et diffusion des informations

- Conseil individuel

La conseillère du GDA répond aux questions techniques et administratives posées par ses adhérents. Elle est également à même de mettre en relation les agriculteurs et les différents organismes et collectivités.

La conseillère s'entretient avec les agriculteurs sur simple rendez-vous au bureau du GDA ou sur le terrain. Elle est joignable par téléphone au 04.68.88.12.50 / 06.09.75.33.40 ou par mail à gdacb@wanadoo.fr.

Le conseil visant la protection des cultures est une mission importante menée par le GDA.

Désormais, la loi exige une certification du conseiller à ce niveau ainsi qu'un agrément de la structure (Plan ECOPHYTO 2018). Le GDA détient cet agrément. Cette certification soumise à audits réguliers, qui certes alourdi les charges financières et administratives du GDA, permet la reconnaissance des compétences de la structure au niveau d'un conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques délicat à mettre en œuvre.

- Conseil collectif

Le GDA participe à la diffusion d'un conseil collectif aux agriculteurs. Les notes techniques et avertissements agricoles proposés sont réalisés en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et envoyés par mail. Pour les agriculteurs, l'abonnement est gratuit.

- Suivi technique des jeunes agriculteurs

Le GDA participe au diagnostic d'installation des jeunes exploitants éligibles aux aides à l'installation (DJA, Pacte).

Un suivi technique est ensuite réalisé par le GDA durant les trois premières années d'installation de ces exploitants. Ce travail est réalisé en collaboration avec les conseillers entreprise de la Chambre d'Agriculture.

2 JA (Jeune Agriculteurs) suivis en 2024

- Dégustations

La conseillère du GDA participe aux séances de dégustation d'agrément des vins de la Côte Vermeille en AOP/IGP. Ces dégustations sont réalisées dans le cadre de contrôles internes (ODG) ou externes (LRO départementale). Elles sont organisées dans le but d'inciter les structures viticoles à élaborer des produits qualitatifs et représentatifs du terroir.

3. Echanges techniques et documentation

- Réunions techniques

Au cours de réunions techniques à la Chambre d'Agriculture des PO (66), la conseillère échange sur les problématiques et enjeux rencontrés dans le département, sur les technologies et pratiques employées ou expérimentées sur d'autres secteurs viticoles. Elle met également ses compétences au service de la viticulture départementale. Les réunions sont généralement programmées un lundi après-midi sur deux. Ce sont notamment lors de ces réunions que les thèmes à aborder lors des conseils collectifs sont définis.

- Réglementation

La conseillère s'informe régulièrement de l'évolution de la réglementation sur l'utilisation des différents produits en viticulture.

- Dispositifs d'aides des agriculteurs

La conseillère est au courant des outils d'aide mis à la disposition des vignerons (ICHN, aides à l'investissement...) et le communique aux viticulteurs du cru.

Par exemple, en 2024, le GDA s'est assuré de la bonne information des vignerons sur le fond d'aide d'urgence sécheresse et les a accompagnés dans la réalisation du dossier administratif (73 dossiers déposés). La tournée 'Calamités sécheresse' a été organisée le 5 septembre 2024.

Conférences et démonstrations

La conseillère du GDA se déplace sur des lieux de conférences et de démonstrations techniques.

Voici la liste des événements dont le GDA a participé en 2024 :

- Séminaires et journées ADOPTAE. Projet multi-acteurs sur 3 ans (2023-2025) qui vise à favoriser le déploiement de la pratique des couverts végétaux en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, en Vigne et/ou en Grandes cultures/Polyculture-élevage, en s'appuyant sur 7 territoires tests, dont les Pyrénées-Orientales pour la vigne.
- Webinaire sur la qualité des eaux, organisé par la FREDON le 29 janvier 2024
- Concours de taille de la vigne à Paulilles le 3 février 2024
- Colloque sur la gestion de l'eau à Banyuls-sur-Mer le 7 mars 2024
- La journée SOBAC le 25 avril 2024. SOBAC est une entreprise française fondée en 1992, spécialisée dans la fertilisation naturelle des sols. Elle développe des solutions innovantes,

telles que le Bactériosol, pour promouvoir une agriculture durable, autonome et respectueuse de l'environnement.

- Masterclass sur le changement climatique organisé au Mas Reig par l'Institut de Sommellerie, le 29 avril 2024
- Participation active au Captage Prioritaire de Val Auger. Webinaire de l'OFB sur l'Intérêts des infrastructures paysagères pour la qualité de l'eau le 4 juin 2024. Webinaire de l'OFB sur les 'Outils des Safer au service de la qualité de l'eau' le 10 septembre 2024. Journée PSE le 18 décembre.

Sources d'informations diverses

La conseillère utilise toutes les sources d'information dont elle dispose (revues et compte-rendu techniques, service documentation de la Chambre d'Agriculture, internet...) afin d'apporter la meilleure réponse possible aux problématiques rencontrées par les agriculteurs.

Formation.

Le 18 mars 2024, la conseillère a participé à la journée Restitution des essais de la Chambre d'Agriculture des PO (66)

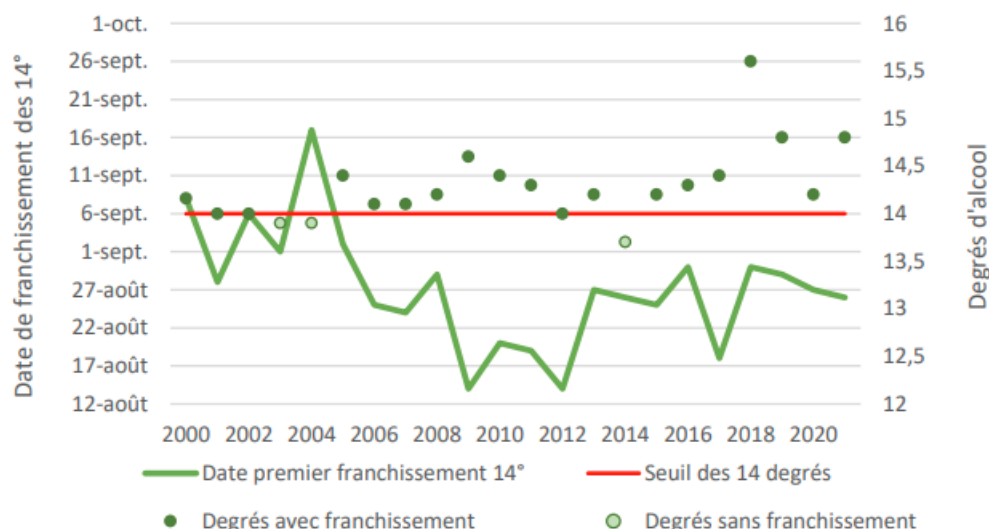
4. Observations sur le vignoble

4.1. Références techniques

Le GDA relève les références locales (efficacité des techniques employées, temps de travaux, coûts de production...) et affine ses conseils donnés aux viticulteurs. Sur ce territoire spécifique et complexe, ce travail est très important

4.2. Observation des stades phénologiques et de l'état sanitaire

Des relevés des différents stades phénologiques de la vigne et des estimations régulières des niveaux de pression des maladies permettent d'adresser aux viticulteurs des conseils raisonnés sur les périodes de traitements, les cibles, les produits à employer et les doses adaptées. Ces observations et alertes sont également diffusées via les bulletins d'avertissement de la Chambre d'Agriculture. La compilation des données historiques a par exemple été utilisées dans le cadre de l'observatoire régional ORACLE.

Évolution de la date de franchissement des 14° d'alcool
du Grenache noir à Collioure (66)

Les
de
ont été

suivis
maturité
réalisés

majoritairement tous les 3 à 4 jours ainsi la comparaison des années ne doit pas être prise au jour près, on considèrera plutôt la tendance générale. Les 14 degrés n'étant pas systématiquement atteints, est également représenté sur les graphiques le maximum de degrés atteint avant les vendanges. Le reste du jeu de données correspond bien à la première date de franchissement des 14 degrés et non pas le degré final à la vendange. Sur les trois suivis de maturité effectués sur le Grenache Noir, seul Collioure semble présenter une évolution de sa date de franchissement des 14 degrés alcooliques. En effet, avant 2005, le franchissement s'effectuait sur la première semaine de septembre alors qu'elle est désormais davantage concentrée sur la dernière semaine d'août.

Bilan Phytosanitaire de la campagne 2024 dans les PO

Phénologie : Comme l'an passé les dates de débourrement se sont étalées du 15 mars au 1^{er} avril en moyenne sur le vignoble départemental selon les cépages. Cette période se situe dans la moyenne des 20 dernières années. Une nouvelle fois la période de floraison fut très avancée (9 jours d'avance par rapport aux 20 dernières années) et située en moyenne selon les cépages entre le 14 et le 24 mai. On remarque donc un raccourcissement important du cycle végétatif entre la date de débourrement et celle de floraison. Des hétérogénéités et étalements de la floraison au sein des mêmes parcelles, voire des mêmes souches ont également été observés. Le démarrage des vendanges fut également précoce (dès le début du mois d'août sur certaines parcelles), sur les parcelles récoltées en blanc principalement. En revanche de nombreuses parcelles à récolter plus tardivement (rouges, VDN...) ont tardé à atteindre leur niveau de maturité optimal.

Bilan météorologique : Pour la 2^{ème} campagne consécutive le cumul pluviométrique n'a pas atteint les 300 mm sur une large partie du vignoble Roussillonnais. Certains secteurs (Albères, Côte Vermeille, Fenouillèdes...) ont été un peu plus arrosés, même si la situation demeure également préoccupante. La pluviométrie mensuelle a été globalement très en dessous de la moyenne sur tous les mois sauf ceux d'avril et juillet. Les températures ont été légèrement supérieures à la moyenne.

Incidences de la sécheresse : Les quelques pluies survenues au printemps et en été ont été bénéfiques à la végétation. On constate moins de cas de mortalité que l'an passé et la végétation s'est mieux

développée. Ces pluies auront au moins eu l'intérêt de préserver un vignoble très impacté par la sécheresse. Toutefois le niveau global de récolte est extrêmement faible. Les raisons ne sont pas phytosanitaires mais bien liées aux conséquences de la sécheresse :

- Les parcelles qui ont été les plus touchées en 2022/2023 (rameaux qui avaient poussé de quelques cm, problèmes d'aoûtement) ont eu du mal à redémarrer normalement cette année. L'absence de mise en réserve et très probablement une très faible activité racinaire en reprise végétative peuvent l'expliquer.
- De nombreuses parcelles ont été concernées l'an passé par des mortalités de ceps (perte de fonds) et des zones de dessèchement (bras et coursons secs). Même si la végétation a quelque peu masqué ces « trous » dans les parcelles, le potentiel de récolte en fut forcément diminué.
- La sortie de grappes a été globalement faible au printemps, ce qui était attendu dans le sens où l'initiation florale (formation des grappes dans les bourgeons) se réalise en année N-1 et que le printemps 2023 fut particulièrement sec.
- De nombreuses parcelles ont été impactées par des problèmes de coulure et millerandage. Les grappes étaient souvent de petites tailles. On peut penser que dans ces conditions extrêmes la vigne s'adapte et trouve son équilibre entre le développement de la végétation et celui du raisin, en régulant dans le cas de ce millésime la taille des grappes.
- La maturité de certaines parcelles a été difficile à atteindre, certainement dû à un feuillage moins fonctionnel lié au manque d'eau.

Autres accidents climatiques

Grêle : Des dégâts de grêle localement importants ont été constatés sur les secteurs Agly - Fenouillèdes à la suite d'orages survenus les 16 et 17 mai 2024.

Fortes chaleurs : La première quinzaine d'août a été marquée par des températures en journée dépassant parfois les 35°C. De nombreux dégâts d'échaudage sur grappes (côté soleil couchant principalement) ont été observés.

En août des problèmes d'alimentation (feuilles et grappes) ont été observés, parfois sur des parcelles plus vigoureuses à forts besoins.

Incendie : Des dégâts de grêle localement importants ont été constatés sur les secteurs Agly - Fenouillèdes à la suite d'orages survenus les 16 et 17 mai 2024.

Campagne phytosanitaire

Mildiou : Une pression faible sur les secteurs les moins arrosés - Malgré une modélisation climatique de la maladie très alarmante sur le vignoble départemental dès les pluies du mois d'avril, peu de contaminations primaires ont été observées sur une large partie du vignoble départemental. De ce fait peu de repiquages et contaminations sur feuilles et grappes, à part très localement sur quelques parcelles, ont été à déplorer sur la période sensible d'avril à juin. Des symptômes sur jeunes feuilles au mois de juillet, suivis d'un développement modéré de mildiou mosaïque en été, ont été observés sans grandes conséquences.

Une pression modérée sur les autres secteurs - Plus de symptômes sur feuilles et grappes ont été observés sur les secteurs plus arrosés cités précédemment (Cru Banyuls/Albères – Fenouillèdes). La pression a été toutefois modérée et assez facilement gérée par les exploitants. Quelques dégâts et pertes de récolte plus importants sur certaines parcelles furent toutefois observés (Fenouillèdes principalement).

Le mildiou a pu être facilement géré par l'utilisation en préventif de quelques produits positionnés

avant les pluies contaminatrices sur les secteurs à risques. L'utilisation de produits cupriques à doses réduites a été dans la plupart des situations suffisante pour une bonne gestion de la lutte, qu'on soit en bio ou en conventionnel.

Oïdium : Une pression modérée en début de campagne - Des symptômes sur feuilles ont été visibles et modérés dès le début de campagne sur les cépages sensibles (Chardonnay, Carignan, Muscats à petits grains...). La pression observée sur feuilles et grappes sur l'ensemble des cépages a été plutôt moyenne sur la période du débourrement à floraison.

Une pression forte à partir de la floraison - La pression a augmenté de manière significative à partir de la floraison avec de très nombreux symptômes observés sur feuilles et baies nouées. Cette pression s'est maintenue sur beaucoup de parcelles sensibles jusqu'à la véraison. Par endroit la pression a été difficilement maîtrisée et des dégâts avec pertes de récoltes ont suivi.

La gestion de l'oïdium a été compliquée sur certaines parcelles sensibles à partir de la nouaison. Le champignon s'est développé très rapidement sur les parcelles concernées (cépage Chardonnay notamment). Son développement a pu dans certains cas être enrayé par l'utilisation de soufres mouillables et / ou soufres secs. Les températures n'ayant pas été excessives au mois de juin, les cas de brûlures des grappes ont été limités. Sur les autres parcelles, l'oïdium a pu être géré normalement sans problèmes importants. L'utilisation de soufres liquide + huile essentielle d'orange douce jusqu'à la nouaison a relativement bien fonctionné.

Black rot : Une pression très faible - Quelques symptômes sur feuilles sont apparus début mai sur le vignoble des Aspres puis à partir de la fin du mois de mai sur les vignobles du Cru banyuls, de la Plaine Nord Tech et de la Moyenne Vallée de l'Agly. La situation a très peu évolué au cours du mois de juin (quelques taches nouvelles sur feuilles et pas de grappes atteintes).

Aspergillus Carbonarius (champignon producteur d'Ochratoxine A) : Des symptômes ont été observés sur grappes abîmées en fin de campagne, généralement sans grande incidence sur la qualité de la récolte.

Pourriture acide : Des dégâts ont été remarqués précocement sur certaines parcelles historiquement sensibles de muscat petits grains. La pression fut globalement assez faible sur les autres cépages.

Maladies du bois : De nombreux symptômes - Les symptômes observés sur le vignoble départemental, essentiellement Esca/Black dead arm, ont été nombreux ainsi que les dépérissements de ceps. La plupart des cépages sont concernés ; parmi les plus sensibles on notera les cépages Mourvèdre, Grenache, Cabernet Sauvignon et Muscat d'Alexandrie.

Eudémis : Une pression de 1^{ère} génération moyenne à faible - La pression en 1^{ère} génération fut globalement faible à moyenne avec des dépôts de pontes parfois bien visibles sur le secteur Plaine Nord Tech et un nombre modéré de glomérules pour finir.

Quelques parcelles historiquement sensibles ont été plus touchées, notamment sur les secteurs Plaine Nord Tech et Cru Banyuls.

Une 2^{ème} génération moyenne à faible - Sauf cas isolés, les dépôts de pontes et perforations ont été globalement d'un niveau modéré et les dégâts directs sans réelles conséquences sur la récolte. Une pression plus élevée sur la fin de génération a été remarquée sur le secteur tardif Fenouillèdes Coteaux.

Une 3^{ème} génération faible à moyenne - Comme l'an passé, les dépôts de pontes et perforations furent également modérés sauf cas isolés. Il semble que la génération fut peu étalée, peu de cas de dégâts tardifs ayant été signalés.

Sur Eudémis, la pression a globalement été bien gérée. Sauf cas particuliers la lutte par confusion sexuelle a bien fonctionné et a suffi à gérer les 3 générations sur les îlots confusés de taille suffisante.

Pyrale (*Sparganothis pilleriana*) : L'insecte habituellement observé sur le secteur Plaine Nord Tech a une nouvelle fois été peu présent sur cette campagne. La fréquence faible des larves observées mi-mai sur les parcelles les plus sensibles ne nécessitait pas d'intervention phytosanitaire spécifique.

Pyrale du Daphné (*Cryptoblabes gnidiella*) : Les 1^{ers} papillons ont été capturés dans les pièges au milieu du mois d'avril. Les 1^{ères} larves ont été observées dans le vignoble (Plaine Nord et Sud Tech) dès le 05 juin avec sur certaines parcelles la formation de glomérules de tailles importantes renfermant plusieurs individus aux stades de développement différents.

Le nombre de papillons piégés a diminué mais des larves ont continué d'être observées sur les secteurs de la Plaine, des Aspres et de la Vallée de l'Agly avec localement des dégâts impactant sur les parcelles concernées. Sur la période sensible du mois d'août la pression a finalement été moyenne avec localement des dégâts plus importants. La présence de larves a pu entraîner des dégâts indirects (développement d'*Aspergillus*...), notamment sur les parcelles récoltées plus tardivement.

Finalement peu de dégâts furent observés pour finir sur le vignoble, certainement plus du fait de la pression modérée du mois d'août que de l'efficacité de la lutte insecticide.

Certains viticulteurs sont satisfaits de la lutte par confusion sexuelle, d'autres non.

La méthode de lutte contre ce ravageur reste globalement mal maîtrisée. De larges travaux sur le sujet démarreront dès cet automne.

Cochenilles Lécanine et Farineuse : Des cochenilles ont été observées sur le vignoble depuis la mi-juillet. Leur présence a été généralement faible, sauf sur la Plaine Nord Tech bande littorale où la fréquence fut plus élevée et parfois corrélée à la présence de Pyrales du Daphné.

Flavescence dorée : Les 1^{ères} cicadelles ont été observées sur le vignoble à partir du 10 mai sur le secteur Plaine Nord. Les premiers symptômes ont été observés à partir de mi-juin. De nombreux autres symptômes (souvent des souches isolées) ont été ensuite détectés sur l'ensemble du département. La maladie reste bien présente.

Malcosome du Portugal et *Lachnaia paradoxa* : Ces ravageurs secondaires ont été une nouvelle fois observés dès le début du mois de mai, mais de façon moins importante que la saison passée et n'occasionnant que quelques dégâts ponctuels.

Cicadelles vertes : Une nouvelle espèce de cicadelles vertes a été identifiée à la fin de l'été sur certaines parcelles du Cru Banyuls, provoquant des marquages sur feuilles et des défoliations importantes. Il s'agirait de la cicadelle *Jacobiasca lybica* déjà identifiée en Corse et en Catalogne Sud. Le sujet sera examiné de près d'ici la prochaine campagne.

4.3. Lutte contre la Flavescence Dorée

Historique de la maladie

Apparue en France en 1955, cette maladie originaire des Etats-Unis prend une ampleur inquiétante en 1992/1993 dans le département des Pyrénées-Orientales. Les dégâts provoqués par la Flavescence Dorée sont très sérieux. La rentabilité d'une exploitation ainsi que l'avenir d'une zone viticole peuvent rapidement être mis en péril. Lorsque la maladie est déclarée sur une souche, il est impossible de la traiter directement.

La maladie est toujours présente sur le vignoble des Pyrénées-Orientales. Des foyers importants sont régulièrement repérés.

Le vecteur de la flavescence dorée, une cicadelle, s'alimente de la sève élaborée d'une souche malade et se contamine. Après 4 à 5 semaines, la cicadelle est contagieuse et peut transmettre le phytoplasme responsable de la maladie à d'autres souches.

Prospection sur le Cru Banyuls

Le GDA travaille en partenariat avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes nuisibles (FDGDON) afin de mettre en œuvre des opérations de prospection du vecteur et de la maladie.

Tout viticulteur ayant un doute sur une contamination éventuelle de sa vigne peut contacter le GDA pour vérification.

Méthodes de lutte

La lutte est basée sur deux points fondamentaux : l'assainissement du vignoble et la lutte par utilisation d'insecticides pour combattre l'insecte vecteur.

Assainissement du Vignoble

D'après la loi, les souches contaminées doivent être arrachées par les viticulteurs. Les parcelles ou parties de parcelles, dont le taux de contamination est supérieur à 20 %, doivent être arrachées en totalité.

Utilisation d'insecticides

L'arrêté préfectoral établit dans la majeure partie des communes viticoles une lutte collective obligatoire avec 3 traitements insecticides.

Les communes de Collioure, Port-vendres, Banyuls-sur-mer et Cerbère ont été aménagées à deux traitements obligatoires pour deux raisons :

- Le nombre de souches malades retrouvées sur le Cru Banyuls n'est pas alarmant ;
- Le GDA assure une veille active de la maladie.

Le GDA diffuse auprès des viticulteurs des conseils adaptés en termes de lutte insecticide.

4.4 Prospection *Xylella fastidiosa*

Xylella fastidiosa, une bactérie mortelle pour 200 espèces végétales.

La présence de la bactérie *Xylella fastidiosa* a été détectée pour la première fois en France, en octobre 2015, sur des plants de Polygale à feuilles de myrte en Corse du Sud et dans la région Provence-Alpes Côte d'Azur. *Xylella fastidiosa* peut contaminer un grand nombre d'espèces végétales et aucun traitement n'existe pour empêcher le dépérissement des végétaux. Son introduction et sa dissémination sont interdites sur le territoire européen.

En 2024, le GDA a accompagné des techniciens de la FREDON Occitanie afin de réaliser des prélèvements de sarments sur le cru. Les inspections des parcelles de vignes sont composées d'un examen visuel et, pour certaines, d'un prélèvement de 15 rameaux pour analyse.

Une vingtaine de parcelles répartie sur le cru a été sélectionnée et des bois prélevés pour analyses afin de vérifier l'absence de la bactérie sur le vignoble.

4.5 Lutte contre l'Eudémis.

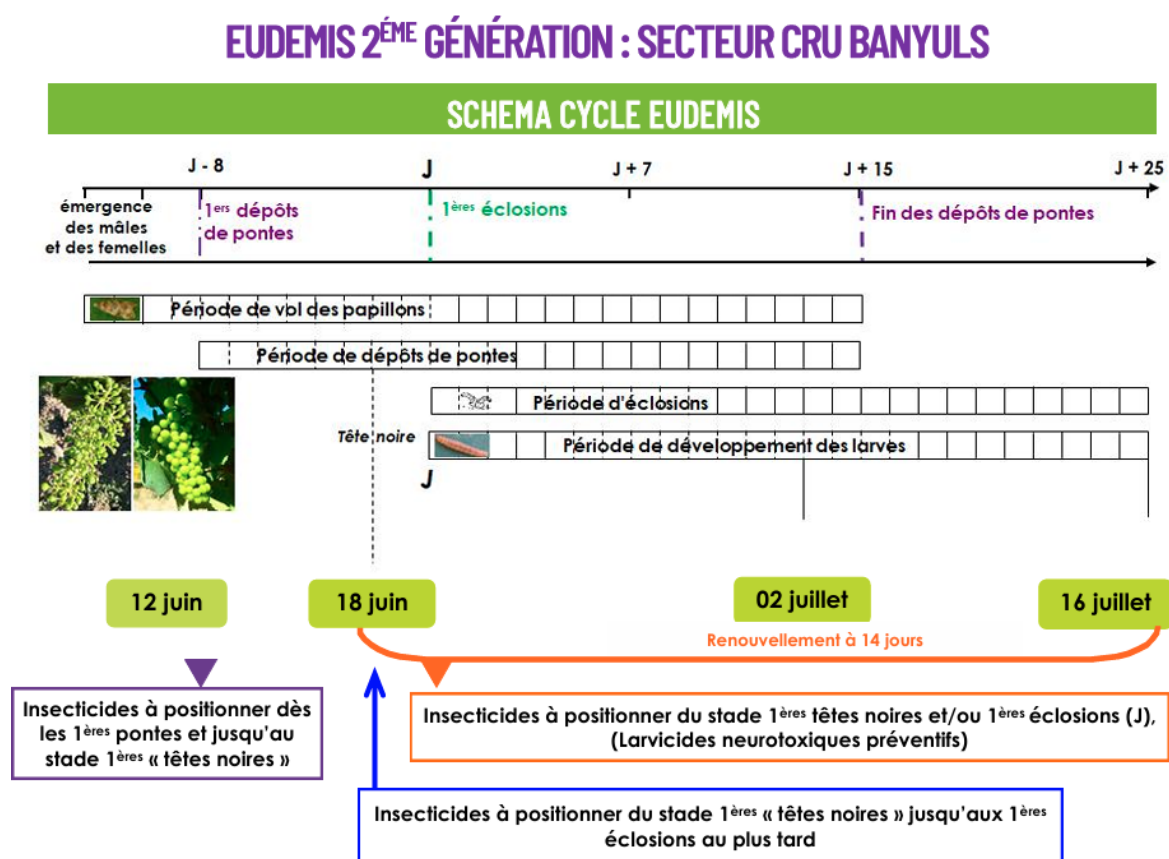
Le GDA réalise chaque année le suivi des vols et des dépôts de pontes de l'Eudémis (*Lobesia botrana*), parasite du vignoble, sur deux sites : l'un à Collioure, l'autre à Banyuls-sur-Mer.

Les papillons sont attirés par un diffuseur de phéromones placé sur une plaque engluée. Le suivi consiste en un passage fréquent au piège pour contrôler le nombre d'individus capturés. Ce travail, couplé à la recherche des premières pontes sur les parcelles témoins, est réalisé sur les trois générations du mois d'avril au mois d'août.

Ces informations transmises à la Chambre d'Agriculture permettent de proposer les dates optimales de démarrage de la lutte insecticide en fonction des produits utilisés.

Les conseils donnés sont à adapter aux secteurs à traiter (altitude, niveau de pression du parasite).

Exemple d'avertissement diffusé par la Chambre d'Agriculture après les observations réalisées sur le terrain par le GDA :



4.6. Contrôles de maturité

Quinze parcelles témoins réparties sur les communes de Banyuls-sur-Mer, Port-Vendres, Collioure, Sorède et Montesquieu-des-Albères ont été prélevées deux fois par semaine du 1^{er} août au 10 septembre 2020. Les prélèvements de baies (200 par parcelle) sont effectués par le GDA et les analyses par la Chambre d'Agriculture.

Les données et commentaires sont transmis aux différentes caves par la Chambre d'Agriculture. Ces informations aident les professionnels à anticiper et décider des dates de vendanges en fonction de

différents paramètres tels que le secteur géographique de la parcelle, le cépage, l'état sanitaire, le type de produit à élaborer.

4.7. Calamités agricoles

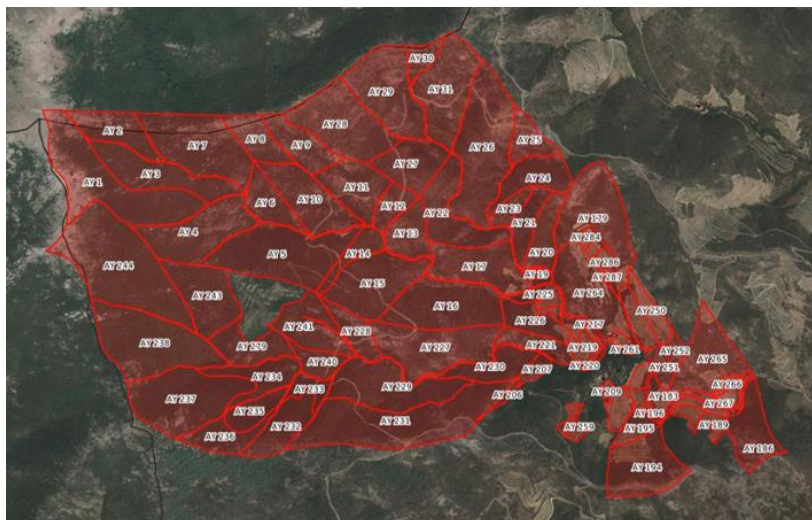
Parmi tous les aléas auxquels sont confrontés les agriculteurs, le climat est l'un des plus difficiles à maîtriser. Chaque année se produisent des accidents climatiques exceptionnels (gels, inondations, grêle, sécheresse ...) qui localement, voire dans un département ou une région, provoquent des pertes qui peuvent atteindre des montants importants et menacer l'équilibre économique des exploitations sinistrées.

Le GDA alerte et accompagne les autorités compétentes sur le terrain pour expertise. Une tournée calamité a été effectuée par la Chambre d'Agriculture des PO (66) le 5 septembre 2024.

Le GDA accompagne également les agriculteurs sinistrés dans leur démarches administratives et leur indique la marche à suivre.

4.8. Vente de la propriété SORBON par la CEN

Le GDA a suivi avec l'appui de la Chambre d'Agriculture le dossier de vente de la propriété SORBON (352 ha) qui a été initialement prévue à l'acquisition unique du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN). La Safer et M. Sorbon se sont rapprochés pour mettre en vente tout l'ilot. Les parcelles de vigne encore en production ont été enlevées des négociations. Il est apparu 300 à 350 ha de landes et bois, dont des anciennes vignes. Environ 50 ha sont dans l'aire d'appellation. Certains autres îlots fonciers présentent un intérêt potentiel dans le cadre d'une relocalisation du vignoble en altitude. Les travaux en cours du plan de relance doivent justement permettre de définir la délimitation des parcelles d'intérêt. A court terme, il s'agit de la conservation de la propriété et du foncier par le monde agricole.



5. Recherche de techniques alternatives de travail du sol sur le cru Banyuls

Contexte :

Sur ce vignoble de coteaux non mécanisable, le désherbage chimique reste aujourd'hui le principal moyen d'entretien des sols. Cependant, les exploitants doivent désormais s'adapter à différents enjeux :

L'enjeu environnemental

- Une démarche concernant la mise en œuvre d'un plan d'action sur le bassin versant du captage prioritaire « Val Auger » est actuellement engagée sur la Commune de Banyuls-sur-Mer.

La réduction de l'utilisation des herbicides par les exploitants est le principal objectif recherché.

- Le secteur est situé sur une zone d'action prioritaire aux mesures agro-environnementales-climatiques au titre de l'enjeu eau.

L'enjeu technique

Une gamme d'herbicide de prélevée qui se réduit (peu de possibilités d'alternance des produits) ainsi que de nouvelles restrictions d'utilisation laissent entrevoir de probables impasses techniques à venir.

Depuis de nombreuses années, le GDA travaille sur ce sujet d'une grande importance. Différentes techniques alternatives sont expérimentées. L'objectif est l'acquisition de références technico-économiques permettant d'accompagner les agriculteurs dans leur changement de pratique.

Le GDA est engagé depuis 2024 dans le projet régional ADOPTAE, visant à favoriser la mise en œuvre des couverts végétaux en viticulture (contact Chambre d'Agriculture des PO, Olivier Barberousse).

Le GDA mène une veille permanente sur les nouvelles technologies et organise des démonstrations en partenariat avec les vignerons.

5.1. Aménagement foncier et mécanisation à travers le projet « Coteaux pentus »

Le projet a démarré en 2011. Il a pour objet principal l'aménagement et l'entretien d'une parcelle viticole récemment restaurée sur la commune de Banyuls-sur-Mer. Le nouvel aménagement, qui permet la mécanisation à l'aide de chenillettes, s'intègre parfaitement au paysage traditionnel. La quasi-totalité des ouvrages en pierres sèches présents sont conservés.

Les références recueillies permettent d'affiner les préconisations dans le cadre de nouveaux aménagements de ce genre.

Le GDA et le CCAS continue leurs expérimentations et leur recherche d'optimisation des temps de travaux. En 2024, le GDA a continué de suivre l'évolution de cette parcelle.

En 2019, une attention particulière a été portée sur les problématiques d'érosion sur ce genre d'aménagement, un suivi de l'université de Limoges est en place à cet effet.

En 2020 ce suivi a été mis en suspend à cause de la crise sanitaire, il a été repris en 2021.

Cette expérimentation a permis de démontrer qu'il était possible dans une certaine mesure de réaménager certaines parcelles afin de pouvoir les mécaniser (petite mécanisation) sans compromettre l'aspect paysager.

Elle a également permis de récolter des références économiques de création et d'entretien de ce genre d'aménagement.

Depuis cette expérimentation d'autres projets ont vu le jour malgré les difficultés économiques.

5.2. Rapprochement avec d'autres vignobles de montagne

Projet « vignes sur fortes pentes »

Mise en place d'un partenariat technique avec d'autres vignobles de côteaux au niveau national et européen. Ce projet a débuté en 2016 par une rencontre à Banyuls sur mer organisée par le CERVIM entre des représentants des vignobles de la Côte Vermeille (France), du Priorat (Espagne) et de Conegliano (Italie) avec pour ordre du jour la présentation des vignobles et l'identification des problématiques techniques liées à l'alternative aux herbicides, au stress hydrique et à l'érosion.

L'objectif est de favoriser des partenariats permettant de trouver des solutions à des problématiques communes.

6. Projets de développement de luttés biologiques contre les ravageurs de la vigne

6.1 Lutte contre l'Eudémis par confusion sexuelle

Contexte

Les larves de 1ère génération (mai-juin), s'attaquent aux boutons floraux et peuvent entraîner des pertes quantitatives de récolte ;

Les larves de 2ème génération (juin-juillet) provoquent des pertes de récolte en creusant des galeries à l'intérieur des baies ;

Les larves de 3ème génération (août-septembre) perforent les baies, provoquant ainsi des dégâts directs mais également indirects en favorisant le développement des pourritures. Les pertes sur la récolte peuvent être alors quantitatives et qualitatives.

Conscients des risques liés à l'insecte, les viticulteurs pratiquent généralement la lutte insecticide. Toutefois, cette méthode comporte de nombreux inconvénients :

- Inconvénient technique : La nécessité d'application des insecticides à des stades précis du cycle de l'insecte sur ce vignoble traité à l'aide de machines à dos et situé à différentes altitudes est une contrainte technique.
- Inconvénients concernant la santé, l'environnement : La pulvérisation de ces produits se faisant à dos d'homme et sur les périodes les plus chaudes de l'année, il est alors difficile de supporter combinaison et masque. Le risque pour la santé de l'utilisateur ne portant pas les équipements de protection adaptés est important.

De plus, ces insecticides ont un impact négatif sur la faune auxiliaire.

Lutte par confusion sexuelle

Depuis 2013, le GDA a donc décidé d'aider au développement de la lutte par confusion sexuelle sur le vignoble de la Côte Vermeille. Homologuée en agriculture biologique (produit de biocontrôle), cette lutte est en parfaite adéquation avec les attentes de la profession sur ce secteur.

Il s'agit de perturber les accouplements sur les 3 générations par diffusion de phéromones dans l'air.

Les capsules de phéromones sont positionnées au début des vols de première génération.

Des îlots de parcelles sont constitués, impliquant plusieurs propriétaires et une pose collective des diffuseurs. Le suivi technique sur la saison est indispensable.

En 2015, 10 îlots ont été mis en place sur 113 ha de vignes.

En 2016, 18 îlots ont été mis en place sur 180 ha de vignes.

En 2017, 25 îlots ont été mis en place sur 230 ha de vignes

En 2018, 27 îlots ont été mis en place sur 250 ha de vignes

En 2019, 28 îlots ont été mis en place sur 260 ha de vignes

En 2020, 29 îlots ont été mis en place sur 270 ha soit 20 % du vignoble

En 2021 le Domaine des Clos de Paulilles a confusé l'ensemble de son exploitation soit 70 ha supplémentaire ce qui fait un total de 340 ha en confusion sexuelle.

Le GDA est impliqué dans l'organisation des îlots et réalise le suivi technique des îlots. La conseillère est alors à même de préconiser des traitements insecticides complémentaires en cas de défaillance ou d'insuffisance de la méthode par phéromone.

Les résultats de la lutte par confusion sexuelle furent globalement satisfaisants.

6.2 Lutte contre le vespère

Lutter contre ce coléoptère présente un véritable enjeu sur la Côte Vermeille. En effet, les dégâts, sur jeunes vignes notamment, sont très importants. Sur certaines zones, il n'est plus possible de remplacer les ceps manquants. C'est donc la pérennité du vignoble qui est en jeu.

À la suite des nouveaux dysfonctionnements de la méthode de piégeage des adultes rencontrés en 2016, dus à un problème de formulation de la phéromone, le GDA et le fabricant souhaitent réengager un partenariat avec L'INRA. Le GDA est ouvert à toutes propositions d'expérimentation.

En attendant, le GDA continue de travailler et préconiser des systèmes de piégeage des pontes, méthodes couteuses en temps mais qui apportent de bons résultats.

En 2017, le GDA a mis en place un essai vespère sur 4 parcelles à pression élevée, le but étant d'identifier si le positionnement des pièges à phéromones à l'extérieur des parcelles (contour des parcelles) est une bonne solution pour du piégeage individuel. Le caractère collectif du piégeage ne fonctionnant plus. Cet essai a été reconduit en 2018.

Un deuxième essai (**Projet PALVIP**) a été mis en place en 2018.

L'essai sur 3 ans a pour objectif de vérifier l'efficacité du laurier rose sur le vespère de la vigne. Certains viticulteurs ont remarqué, de façon empirique, une efficacité des feuilles de laurier rose contre le vespère et l'utilisent lors de leur plantation et complantation.

En 2020 un troisième essai est mis en place, le but étant de vérifier l'efficacité des nématodes entomopathogènes sur le vespère. Cet essai se poursuit sur 2021 et 2022.

7. Réunions diverses

Le GDA a participé en 2024 à de nombreuses réunions de travail concernant des projets de territoire. Parmi les plus importantes :

- Réunions avec la Région afin de trouver des solutions aux difficultés de notre vignoble.
- Comité de pilotage de l'étude diagnostic opérationnelle et plan de relance.
- Réunion avec la Communauté de communes, la Chambre d'agriculture et l'Agence de l'eau pour le suivi des PSE (Païement pour Services Environnementaux).
- Compte réunion entre la SAFER/CEN/Syndicat du 17 octobre 2024 sur la vente de 350ha de Monsieur SORBON dans le secteur des Abeilles.
- Réunions pour le plan de relance du cru Collioure-Banyuls lancé par le Syndicat de la côte Vermeille.

7.1. Mise en œuvre du plan d'action sur le bassin versant du Val Auger

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 a renforcé les dispositifs de gestion de la ressource en créant des zones de protection des aires d'alimentation des captages. Le captage du Val Auger à Banyuls-sur-Mer, servant d'alimentation en eau potable sur la période estivale, est classé prioritaire. Un filtre à charbon est aujourd'hui utilisé pour assainir l'eau.

Le SMEPTA, organisme responsable de la production de l'eau de consommation sur ce secteur a animé l'étude concernant ce bassin versant.

Le GDA a fait partie du comité de pilotage de cette étude qui s'est déroulé en 4 phases :

-2011-2012 : Détermination du bassin versant d'alimentation du forage (recherche bibliographique ;

- 2012 : Cartographie de la vulnérabilité du bassin versant ;
- 2012 : Diagnostic des pressions polluantes par les pesticides ;
- 2013 : Délimitation des zones d'actions prioritaires et proposition de plan d'action.

En 2015, la responsabilité de la production de l'eau est revenue à la Communauté de Communes Albères-Côte Vermeille. Une personne chargée de mission a été embauchée pour assurer l'animation des plans d'actions sur les zones de captage de Banyuls-sur-Mer et de Bages.

Cette personne est en contact fréquent avec la conseillère du GDA. L'objectif est de proposer aux agriculteurs des pratiques d'entretien des cultures techniquement et économiquement viables.

En 2016, plusieurs agriculteurs de la Côte Vermeille situés sur la zone à enjeu ont pu souscrire à des mesures d'aides (MAEC) principalement destinées à la compensation de surcoûts liés à la mise en place de techniques alternatives au désherbage chimique. Le GDA a participé à l'animation.

Le développement de la lutte contre l'Eudémis par confusion sexuelle en alternative à l'utilisation d'insecticides rentre également dans le cadre du plan d'action.

En 2020, l'Agence de l'eau a choisi la communauté de communes ACVI afin de porter leur projet de PSE (Paielement pour Services Environnementaux). Le GDA est associé à ce projet en tant que partenaire technique et pour l'animation.

En 2021, le GDA participe à l'animation des PSE notamment au montage de dossiers pour les exploitants et à leur suivi.

En 2022, premier bilan des exploitations engagées dans les PSE.

COMPTES ANNUELS REGLEMENT 2018-06

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ASS GDA CRU BANYULS

66651 BANYULS SUR MER
Tél.
Fax. 04.68.88.10.52
APE : 9411Z-
Siret : 35036612600026



AGC MIDI MEDITERRANEE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'orde de LYON

34970 LATTES

Tél.

Fax.

Courriel.

Web.

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Attestation d'Expert Comptable	3
Annexe	5
<i>Règles et méthodes comptables</i>	6
<i>Notes sur le bilan</i>	8
2. Détail des comptes	11
3. Dossier de gestion	13
Dossier de gestion	15
4. Autres informations	25
Liste simplifiée des immobilisations	27
Journal centralisateur par période	28
Balance générale	30

COMPTES ANNUELS REGLEMENT 2018-06 **2024**
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'association
GDA CRU BANYULS
Pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.
Conformément à nos accords , nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts
comptables.
A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la
cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	165 311
Total des ressources	8 372
Résultat net comptable (Déficit)	-3 752

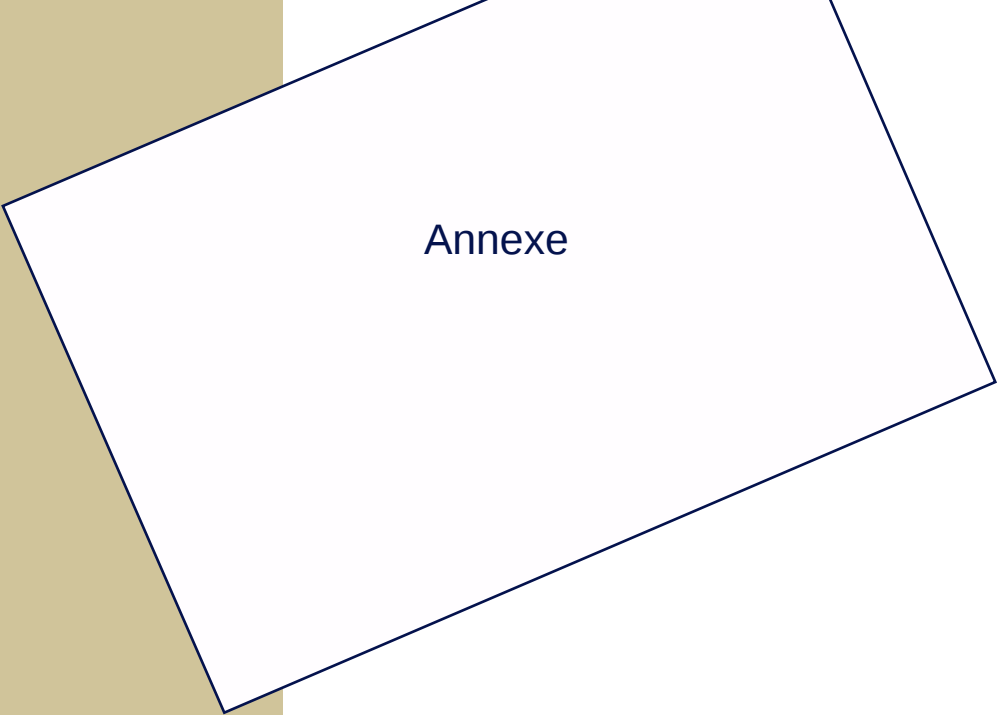
Fait à ARGELES-SUR-MER
Le 06/05/2025

DO-THANH CHRISTELLE
expert comptable

COMPTES ANNUELS REGLEMENT 2018-06

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : GDA CRU BANYULS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 165 311 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 3 752 euros.

. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	26 780			26 780
Immobilisations financières	15 556	464		16 019
Total	42 335	464		42 799
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	8 545	4 824		13 369
Immobilisations financières				
Total	8 545	4 824		13 369
ACTIF NET				29 430

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			464	464
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			464	464
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 25 673 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 321	1 321	
Autres	24 352	24 352	
Charges constatées d'avance			
Total	25 673	25 673	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 767 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 109	7 109		
Dettes fiscales et sociales	5 658	5 658		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	12 767	12 767		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

COMPTES ANNUELS REGLEMENT 2018-06

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des comptes

COMPTES ANNUELS REGLEMENT 2018-06 **2024**
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Dossier de gestion

Dossier de gestion

Note liminaire

Les tableaux comportent deux exercices :

La première période, notée N, du 01/01/2024 au 31/12/2024 pour une durée de 12 mois.
La seconde période, notée N-1, du 01/01/2023 au 31/12/2023 pour une durée de 12 mois.

L'analyse financière n'a pas nécessité de modification d'affectation comptable ou de retraitement des comptes sociaux.

Les tableaux sont présentés en euros.

Commentaires

Dossier de gestion

Activité et marge

	31/12/2024	%	31/12/2023	%
Ventes de marchandises				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Coût d'achat des marchandises				
Marge commerciale				
Production vendue	7 772	100,00	13 611	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
Production de l'exercice	7 772	100,00	13 611	100,00
Achats matières et consommables	7 380	94,95	6 638	48,77
Variation de stocks				
Sous-Traitance	80	1,03		
Coût de production	7 460	95,98	6 638	48,77
Marge de production	312	4,02	6 973	51,23
Activité totale de l'exercice	7 772	100,00	13 611	100,00
Marge globale	312	4,02	6 973	51,23

Dossier de gestion

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/12/2024	%	31/12/2023	%
Ventes de marchandises				
Achats de marchandises				
Variation stocks de marchandises				
Marge commerciale				
Ventes de produits finis et travaux				
Ventes de services	7 772	100,00	13 611	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
PRODUCTION EXERCICE	7 772	100,00	13 611	100,00
Achats matières et consommables	7 380	94,95	6 638	48,77
Variation stocks de matières				
Sous-Traitance	80	1,03		
Marge de production	312	4,02	6 973	51,23
ACTIVITE	7 772	100,00	13 611	100,00
MARGE GLOBALE	312	4,02	6 973	51,23
Autres achats et charges externes	12 982	167,03	10 667	78,37
VALEUR AJOUTEE	-12 670	-163,01	-3 694	-27,14
Subventions d'exploitation	40 748	>>>	49 812	>>>
Impôts & taxes				
Salaires	24 703	>>>	33 945	249,39
Charges sur salaires	5 717	73,56	9 400	69,06
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-2 342	-30,13	2 772	20,37
Autres produits , Reprise amortissements	601	7,73	901	6,62
Autres Charges			89	0,66
Dotations amortissements et provisions	4 824	62,06	4 770	35,04
RESULTAT D'EXPLOITATION	-6 565	-84,46	-1 186	-8,71
Opérations en commun				
Produits financiers	2 812	36,18	2 530	18,59
Charges financières				
Résultat financier	2 812	36,18	2 530	18,59
RESULTAT COURANT	-3 752	-48,28	1 344	9,87
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices et participation				
RESULTAT NET	-3 752	-48,28	1 344	9,87

Dossier de gestion

Bilan récapitulatif

	31/12/2024	%	31/12/2023	%
BILAN ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE	29 430	17,80	33 790	19,65
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	13 411		18 235	
Immobilisations financières	16 019		15 556	
ACTIF CIRCULANT	135 881	82,20	138 147	80,35
Stocks et En-cours				
Avances et acomptes versés				
Clients	1 321		8 981	
Autres créances	24 352		15 812	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	110 209		113 353	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Autres comptes				
TOTAL	165 311	100,00	171 937	100,00

	31/12/2024	%	31/12/2023	%
BILAN PASSIF				
RESSOURCES PROPRES	152 545	92,28	156 297	90,90
Capital	156 297		154 953	
Réserves				
Résultat de l'exercice	-3 752		1 344	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Comptes courants d'associés				
Autres fonds propres				
PROVISIONS RISQUES & CHARGES				
EMPRUNTS				
DETTES	12 767	7,72	15 640	9,10
Fournisseurs	7 109		5 107	
Avances & acomptes				
Dettes fiscales & sociales	5 658		10 532	
Autres dettes				
Découverts				
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
Autres comptes				
TOTAL	165 311	100,00	171 937	100,00

Dossier de gestion

Analyse du bilan

	au 31/12/2024	au 31/12/2023
EMPLOIS		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	26 780	26 780
Immobilisations financières	16 019	15 556
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		
Total Brut (1)	42 799	42 335
RESSOURCES		
Capital et réserves	156 297	154 953
Rétention de résultat	13 369	8 545
Résultat	-3 752	1 344
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges		
Comptes courants d'associés		
Total Capitaux Propres (2)	165 914	164 842
FONDS DE ROULEMENT PROPRE (2) - (1)	123 115	122 507
Emprunts et dettes assimilées		
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	123 115	122 507
Stocks		
Créances clients	1 321	8 981
Autres créances	24 352	15 812
Comptes de régularisation		
Stocks et créances (3)	25 673	24 793
Dettes fournisseurs	7 109	5 107
Dettes fiscales et sociales	5 658	10 532
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
Total Dettes (4)	12 767	15 640
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (3) - (4)	12 906	9 153
Trésorerie active	110 209	113 353
Trésorerie passive		
TRESORERIE	110 209	113 353

Dossier de gestion

Capacité d'autofinancement

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net	-3 752	1 344
+ Dotations aux amortissements	4 824	4 770
+ Dotations aux provisions		
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées		
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
= Capacité d'autofinancement	1 071	6 114

	31/12/2024	31/12/2023
Insuffisance Brute d'Exploitation	-2 342	2 772
+ Transfert de charges		
+ Autres produits d'exploitation	601	901
- Autres charges d'exploitation		89
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers	2 812	2 530
- Charges financières		
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles		
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices		
= Capacité d'autofinancement	1 071	6 114

Dossier de gestion

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	1 071	
- Réduction des fonds propres et des fonds dédiés		
Autofinancement disponible	1 071	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé		
Versements par les confédérations, augmentation des fonds propres		
Nouveaux emprunts et contrats de credit-bail		
Subventions d'investissement		
Total des ressources	1 071	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		1 344
Versements aux confédérations, fédérations, sociétaires		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en crédit-bail)		464
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		
Total des emplois		1 807
Variation du fonds de roulement net global		736

	31/12/2024	31/12/2023	Besoins	Dégagements
Variation des actifs				
Comptes clients, comptes rattachés	1 321	8 981		7 661
Autres créances	24 352	15 812	8 540	
Variation des dettes				
Fournisseurs, comptes rattachés	7 109	5 107		2 002
Dettes fiscales et sociales	5 658	10 532	4 875	
Besoins de l'exercice en fonds de roulement			3 752	
Variation de la trésorerie active	110 209	113 353		3 145
Variation nette de trésorerie				3 145
Variation du fonds de roulement net global			608	

Dossier de gestion

Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :		3 752
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	4 824	
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation	1 071	
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Mais votre entreprise doit financer :		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		1 344
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		464
Total des besoins de financement de l'exercice		1 807
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	113 353	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :	112 617	
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Diminution de l'en-cours clients	7 661	
Augmentation des autres créances		8 540
Augmentation de la dette auprès des fournisseurs	2 002	
Diminution des dettes fiscales et sociales		4 875
Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation		3 752
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	108 865	

Dossier de gestion

Ratios

	31/12/2024	31/12/2023	Evolution
CYCLE D'EXPLOITATION	12 mois	12 mois	
Durée de rotation des stocks (exprimée en jours)	0	0	0
Stock moyen x nombre de jours	0 x 12 x 30	0 x 12 x 30	

Coût d'achat	7 380	6 638	
Délai de crédit clients (exprimé en jours)	61	238	-176
Créances clients x nombre de jours	1 321 x 12 x 30	8 981 x 12 x 30	

C.A. TTC	7 772	13 611	
Délai de crédit fournisseurs (exprimé en jours)	125	106	19
Dettes fournisseurs x nombre de jours	7 109 x 12 x 30	5 107 x 12 x 30	

Achats TTC	20 442	17 305	

	31/12/2024	31/12/2023	Variation
STRUCTURE FINANCIERE			
(exprimé en %)			
Autonomie financière	1194,85	999,36	19,56
Capitaux propres	152 545	156 297	

Total dettes	12 767	15 640	
Endettement financier	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0	0	

Capitaux fixes	165 914	164 842	
Solvabilité à court terme	1064,33	883,31	20,49
Actif circulant - Stock	135 881 - 0	138 147 - 0	

Dettes hors emprunt	12 767	15 640	

Dossier de gestion

Tableau de bord

	31/12/2024	31/12/2023
COMPTE DE RESULTAT		
Activité	7 772	13 611
Taux de variation (en %)	-42,90	0,00
Marge globale	312	6 973
Valeur ajoutée	-12 670	-3 694
Insuffisance Brute d'Exploitation	-2 342	2 772
Résultat d'exploitation	-6 565	-1 186
Résultat courant	-3 752	1 344
Résultat net	-3 752	1 344
Taux (en %)	-48,28	9,87
STRUCTURE FINANCIERE		
Capacité d'autofinancement	1 071	6 114
Fonds de roulement net global	123 115	122 507
Besoin en fonds de roulement	12 906	9 153
Trésorerie	110 209	113 353

COMPTES ANNUELS REGLEMENT 2018-06 **2024**
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Autres informations

Liste simplifiée des immobilisations

Code	Désignation	Date acq.	M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
2154000 Matériel industriel									
0000000004	DESHERBEUR THERMIQUE + HA	13/11/08	L	20,00	1 963,83	1 963,83		1 963,83	
Total du compte 2154000					1 963,83	1 963,83		1 963,83	
2182000 Matériel de transport									
0000000014	SUZUKI	21/09/22	L	20,00	21 953,00	5 610,21	4 390,60	10 000,81	11 952,19
Total du compte 2182000					21 953,00	5 610,21	4 390,60	10 000,81	11 952,19
2183000 Matériel de bureau									
0000000016	ORDINATEUR ASUS +ECRAN	16/06/23	L	20,00	2 108,99	228,47	421,80	650,27	1 458,72
Total du compte 2183000					2 108,99	228,47	421,80	650,27	1 458,72
2183100 Matériel informatique									
0000000011	BOULANGER PERPI ORDINATEUR	28/01/19	L	20,00	753,99	742,69	11,30	753,99	
Total du compte 2183100					753,99	742,69	11,30	753,99	
2610000 Titres de participation									
0000000007	PARTS SOCIALES CRCA	17/11/12	N		19,89				19,89
0000000012	P SOCIALES CA CV 9764 PARTS	26/06/20	N		14 938,92				14 938,92
0000000013	CREDIT AGRICOLE	27/05/21	N		99,45				99,45
0000000015	PS COTE VERMEILLE	31/05/22	N		194,31				194,31
0000000017	PS CREDIT AGRICOLE	31/05/23	N		302,94				302,94
Total du compte 2610000					15 555,51				15 555,51
2710000 Titres immobilisés (droit propriété)									
0000000018	PS COTE VERMEILLE	30/05/24	N		463,59				463,59
Total du compte 2710000					463,59				463,59
2750000 Dépôts et cautionnements									
0000000008	SOLANE PROPANE CONSIGNE C	18/11/08	N		0,00				
Total du compte 2750000					0,00				
Total de la liste simplifiée					42 798,91	8 545,20	4 823,70	13 368,90	29 430,01
Répartition des dotations économiques							4 823,70	linéaire dégressif variable	

Journal centralisateur par période

Mois / Année		Nombre lignes d'écritures	Montant débiteur	Montant créditeur
Journal	Libellé			
Mois	janvier 2024			
ACC	Achat CASH	12	4 665,98	4 665,98
ACH	Achats marchandises	2	54,00	54,00
ANO	A nouveaux BO	25	180 481,93	180 481,93
BQ1	Banque 1	46	23 035,60	23 035,60
EXT	Extourne	4	4 567,67	4 567,67
OD	Opérations diverses	14	6 787,66	6 787,66
SAL	Salaires	6	3 447,50	3 447,50
VEN	Ventes	57	3 383,76	3 383,76
Total mois	janvier 2024	166	226 424,10	226 424,10
Mois	février 2024			
ACC	Achat CASH	8	1 455,00	1 455,00
ACH	Achats marchandises	2	54,00	54,00
BQ1	Banque 1	50	8 995,54	8 995,54
SAL	Salaires	6	3 329,76	3 329,76
VEN	Ventes	28	705,00	705,00
Total mois	février 2024	94	14 539,30	14 539,30
Mois	mars 2024			
ACC	Achat CASH	10	185,39	185,39
ACH	Achats marchandises	2	54,00	54,00
BQ1	Banque 1	30	5 014,87	5 014,87
SAL	Salaires	6	3 499,02	3 499,02
Total mois	mars 2024	48	8 753,28	8 753,28
Mois	avril 2024			
ACC	Achat CASH	12	546,23	546,23
ACH	Achats marchandises	6	107,87	107,87
BQ1	Banque 1	54	14 731,67	14 731,67
SAL	Salaires	6	3 499,02	3 499,02
VEN	Ventes	4	50,00	50,00
Total mois	avril 2024	82	18 934,79	18 934,79
Mois	mai 2024			
ACC	Achat CASH	4	47,88	47,88
ACH	Achats marchandises	10	1 467,99	1 467,99
BQ1	Banque 1	36	9 755,93	9 755,93
Total mois	mai 2024	50	11 271,80	11 271,80
Mois	juin 2024			
ACH	Achats marchandises	2	54,00	54,00
BQ1	Banque 1	23	1 268,97	1 268,97
OD	Opérations diverses	2	1 159,20	1 159,20
SAL	Salaires	6	2 146,17	2 146,17
Total mois	juin 2024	33	4 628,34	4 628,34
Mois	juillet 2024			
ACC	Achat CASH	4	2 528,54	2 528,54
ACH	Achats marchandises	4	2 538,00	2 538,00
BQ1	Banque 1	32	3 926,53	3 926,53
SAL	Salaires	6	1 597,87	1 597,87
Total mois	juillet 2024	46	10 590,94	10 590,94

Journal centralisateur par période

Mois / Année	Journal	Libellé	Nombre lignes d'écritures	Montant débiteur	Montant créditeur
Mois	août 2024				
	ACH	Achats marchandises	8	372,67	372,67
	BQ1	Banque 1	28	1 287,90	1 287,90
	SAL	Salaires	6	1 492,73	1 492,73
Total mois	août 2024		42	3 153,30	3 153,30
Mois	septembre 2024				
	ACH	Achats marchandises	8	861,95	861,95
	BQ1	Banque 1	28	3 461,82	3 461,82
	OD	Opérations diverses	2	0,94	0,94
	SAL	Salaires	4	194,76	194,76
Total mois	septembre 2024		42	4 519,47	4 519,47
Mois	octobre 2024				
	ACH	Achats marchandises	2	56,40	56,40
	BQ1	Banque 1	22	552,62	552,62
Total mois	octobre 2024		24	609,02	609,02
Mois	novembre 2024				
	ACH	Achats marchandises	10	5 230,74	5 230,74
	BQ1	Banque 1	12	2 351,65	2 351,65
	BQ2	Banque 2	2	2 000,00	2 000,00
	VEN	Ventes	3	355,90	355,90
Total mois	novembre 2024		27	9 938,29	9 938,29
Mois	décembre 2024				
	ACH	Achats marchandises	4	63,11	63,11
	BQ1	Banque 1	30	42 342,86	42 342,86
	OD	Opérations diverses	12	14 960,09	14 960,09
	ODP	Cegid Pièces	6	4 823,70	4 823,70
	VEN	Ventes	75	14 724,36	14 724,36
Total mois	décembre 2024		127	76 914,12	76 914,12
Total général			781	390 276,75	390 276,75

Balance générale

Compte	Libellé	Solde du 01/01/2024 au 31/12/2024		Solde du 01/01/2023 au 31/12/2023	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
1020000	Fonds associatif (SDR)		156 297,01		154 953,14
1200000	Bénéfice				
2154000	Matériel industriel	1 963,83		1 963,83	
2182000	Matériel de transport	21 953,00		21 953,00	
2183000	Matériel de bureau	2 108,99		2 108,99	
2183100	Matériel informatique	753,99		753,99	
2610000	Titres de participation	15 555,51		15 555,51	
2710000	Titres immobilisés (droit propriété)	463,59			
2815400	Amortis. Matériel		1 963,83		1 963,83
2818200	Amortis. matériel de transport		10 000,81		5 610,21
2818300	Amortis. matér.bureau et informat.		1 404,26		971,16
4010000	Fournisseurs		7 109,07		4 917,54
4081000	Fournisseurs - fact. non parvenues				189,78
4110000	Usagers	1 320,54		8 981,20	
4210000	Personnel - rémunérations dues	505,55			2 139,66
4282000	Dettes provis. pr congés à payer				2 842,72
4370000	Autres organismes sociaux		5 483,80		3 776,51
4382000	Charges sociales s/congés à payer				1 724,95
4386000	Charges sociales - charges à payer				
4410000	Subventions à recevoir	10 846,66		2 812,00	
4421000	Prélèvements à la source (IR)		174,00		48,56
4671000	Autres comptes débiteurs/créditeurs	13 000,00		13 000,00	
4860000	Charges constatées d'avance				
5121000	CREDIT AGRICOLE BANYULS SUR MER	31 262,00		34 737,34	
5122000	Banque 2	78 873,80		78 525,54	
5310000	Caisse du siège	72,91		90,53	
5800000	Virements internes				
6020100	VESPERE	4 228,44		4 095,45	
6020200	GREFFONS	2 449,71		1 462,23	
6022000	Fournitures Consommables	84,64			
6022500	Achats fournitures de bureau			157,81	
6024000	CARBURANT	617,32		922,09	
6050000	Achats Matériel Equip et Travaux	79,98			
6061010	EDF	450,67		583,10	
6061200	Fournitures eau	57,66		57,66	
6155000	Entretien sur biens mobiliers	86,95		512,60	
6156000	Maintenance	99,00		99,00	
6160000	Primes d'assurance	4 411,72		4 168,81	
6183000	Documentation technique	60,00		87,43	
6226000	Honoraires	3 004,27		3 576,66	
6227000	Frais d'actes et contentieux	2 400,00			
6228000	Rémun. & Honoraires divers	1 152,00			
6230000	Publicité			69,33	
6251000	Voyages et déplacements	165,80		54,40	
6257000	Réceptions	4,20		276,00	
6263000	Affranchissements			118,80	
6265000	Téléphone	968,63		897,13	
6270000	Services bancaires et assimilés	121,03		166,43	
6411000	Salaires appointements commissions			33 768,57	
6411100	Salaires CDI	22 713,60			

Balance générale

Balance générale

GDA CRU BANYULS

Compte	Libellé	Solde du 01/01/2024 au 31/12/2024		Solde du 01/01/2023 au 31/12/2023	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
6412000	Congés payés	1 989,70		176,69	
6451000	Cotisations URSSAF	5 717,35		9 400,46	
6540000	Pertes s/créances irrécouvrables			80,17	
6580000	Charges diverses gestion courante			9,00	
6811200	Dot. amort. s/immobil. corporel.	4 823,70		4 769,87	
7060000	CONSEILS STRATEGIQUES		1 140,00		3 800,00
7060100	PRESTATIONS CHAMBRE D'AGRICULTURE				6 975,00
7088000	COMMANDES GROUPEES		6 632,36		2 836,06
7400100	SUBVENTION COMMUNAUTE DE COMMUNE		25 901,62		26 000,00
7400200	SUBV. CHAMBRE AGRI		10 846,66		21 812,00
7410000	AIDE CONTRAT ALTERNANCE		4 000,00		2 000,00
7560000	Cotisations des adhérents		600,00		900,00
7580000	Produits divers gestion courante		0,94		0,84
7610000	Produits de participations		2 812,38		2 529,66
Total général		234 366,74	234 366,74	245 991,62	245 991,62

Charges		Produits	
Charges salariales	26 371,08 €	Actions du GDA	5 750,00 €
Salaire	20 081,88 €	Vespères	5 000,00 €
Charges sociales	6 138,20 €	Cotisations	750,00 €
Dot.amort. s/immobil.corporel	151,00 €		
		Remboursement prêt	4 333,34 €
Voiture de fonction	7 890,60 €	Moulin à huile	4 333,34 €
Essence	2 500,00 €		
Entretien	1 000,00 €	Financement	53 000,00 €
Amortissement	4 390,60 €	Chambre d'Agriculture 66	22 000,00 €
		Communauté Communes ACVI	31 000,00 €
Charges externes	9 892,71 €		
Télécom	676,80 €		
EDF	600,00 €		
Frais bancaires	60,00 €		
Frais postaux	150,00 €		
Assurance	4 263,29 €		
CERFrance	1 858,00 €		
Qualisud	301,80 €		
Entretien sur biens mobiliers	650,00 €		
Fournitures de bureau	300,00 €		
Fournitures EPI	462,82 €		
Abonnement revues	70,00 €		
Charges diverses	500,00 €		
Actions du GDA	6 500,00 €		
Vespères	5 000,00 €		
Matériel	1 500,00 €		
Investissement	5 000,00 €		
Isolation SAS local	5 000,00 €		
Total des charges	55 654,39 €	Total des produits	63 083,34 €
Résultat courant	7 428,96 €		